

Compte rendu de la séance du mardi 29 septembre 2020

Secrétaire(s) de la séance: Nicolas HERTKORN

Ordre du jour:

- Délégation convention de mise a disposition transfert compétence eau (**ANNULEE**)
- Délégation élection du membre de la commission de contrôle des listes electorales pris dans l'ordre du tableau (deux personnes au minimum)
- Délégation achat et pose sujet illumination de noel
- Délégation location des terres fermage 2020 (ajouté à l'ordre du jour)
- Point sur l'implantation de l'antenne de telephonie mobile
- point sur la situation de l'emploi de secretaire de Mairie via convention avec la CAGV
- Questions diverses

Délibérations du conseil:

DE_2020_037 Locations des terres et terrains communaux

Le Maire informe l'assemblée que l'indice national des fermages 2020 est en hausse de 0.55 % par rapport à 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE** à l'unanimité des membres présents, de fixer les prix de location des terres et terrains communaux pour l'année 2020 comme suit :

- 74.00 € l'ha pour les prairies ;
- 98.66 € l'ha pour les terres.

DE_2020_038 Achat et pose illuminations de Noël

Le Maire propose à l'assemblée le devis de l'entreprise Citéos, 82 avenue du 8 ème BCP à Etain (Meuse) pour l'achat et pose de motifs d'illuminations pour la commune de Champneuville.

Il propose de voter.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE** à l'unanimité des membres présents, de retenir le devis de l'entreprise CITEOS, 82 avenue du 8ème BCP à Etain (Meuse) concernant l'achat et la pose des motifs d'illumination pour la somme de 3549.36 € TTC ;

AUTORISE le Maire à signer le devis et tous documents relatif à l'achat des illuminations.

DE_2020_039 désignation membres commission de contrôle du REU

Concernant la réforme de la gestion des listes électorales, il y a lieu de créer une commission de contrôle.

Pour cela le Maire doit proposer un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau ou à défaut le plus jeune conseiller municipal, un délégué de l'administration qui sera désigné par le préfet et un délégué qui sera désigné par le Président du TGI.

Il propose à l'assemblée de voter la même commission décidée le 10 décembre 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents, de désigner :

- HERTKORN Nicolas, conseiller municipal, 1er rue de l'Eglise né le 26/04/1980 ;
- de proposer en tant que délégués de l'administration dont un membre sera désigné par Monsieur le Préfet
RENAUX Bernard 3 rue des Haies, né le 18/05/1946
- de proposer en tant que délégués du TGI, sachant qu'un seul délégué sera désigné par le Monsieur le Président du TGI.
BLAISE Eliane, 5 GRANDE RUE né le 14/05/1955
et **AUTORISE** le maire à communiquer la désignation des membres à la commission de contrôle au Préfet, et au Président du TGI.